

Le Journal des Trois-Rivières



CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

REDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES G. DESILETS & FRÈRE

LES FROIDEFONT

(Suite.)

XXIII

"Froidefont connaissait Jeanne de Glacena: il savait bien que cette femme, mince, frêle, délicate, était capable d'énergie, et il craignait qu'elle ne se fut enlevée avec ses soldats sous les ruines du château.

"Quand on put pénétrer dans la cour obstruée par les ais, bois meublés, arbres que Mme de Glacena avait fait placer derrière la porte et auxquels elle avait fait mettre le feu, il ne restait plus rien du vieux manoir d'Alayrac, qui n'était plus qu'un amas de ruines fumantes. C'est en vain que Payrole voulut rechercher le trésor qu'il espérait trouver en cette endroit, et que Froidefont, abattu, désespéré, parcourait le chemin de ronde, faisant sonder les murs, les cachettes espérant encore trouver celle qu'il poursuivait de son ardente passion.

"Il découvrit une poterne, et pensa que Jeanne de Glacena s'était enfuie avec ses soldats par cette issue; mais la poterne était fermée encore de tous ses verrous, et ne paraissait avoir été ouverte depuis longtemps.

"C'en était fait: il fallait renoncer à tout espoir. Jeanne s'était enlevée sous les décombres; elle était morte là obscurément, mais en véritable héroïne.

"Froidefont et Payrole, trompés dans leur poursuite, rallièrent leurs soldats et quittèrent les ruines d'Alayrac, pour ne pas s'y trouver bloqués et surpris par un corps de catholiques. Ils se hâtèrent de rejoindre les cavaliers et de descendre dans la plaine. Le lendemain, au petit jour, ils purent voir l'étendue de la perte essuyée par eux: car, pour n'obtenir pas le résultat qu'ils attendaient si impatiemment, ils avaient laissé quarante-trois hommes sur le carreau; plus, ils ramenaient une vingtaine de soldats fort blessés et d'autres atteints, quoique pouvant prendre part au combat. Forcé fut donc à tout ce monde de s'en aller rejoindre une compagnie de protestants, car eux ne pouvaient plus tenir campagne avec si peu de monde.

XXIX

"Laurent de Najac avait tout le jour attendu les trompes de Froidefont, qui, selon le récit trompeur de Rossignol, devait abandonner Donnazac pour se rendre à Campes. La nuit venue, il pensa que Froidefont n'avait pu partir, ou avait retardé son départ, ou avait changé de dessin.

"Comme Laurent allait se coucher, ses soldats vinrent l'avertir qu'on entendait le canon dans la direction du lieu qu'ils avaient quitté, c'est-à-dire de Vindrac.

"Laurent sortit en grande hâte et prêta l'oreille. Bientôt il entendit clairement le bruit d'une décharge de mousqueterie, grâce au vent qui venait de l'ouest, c'est-à-dire du côté d'Alayrac et de Vindrac.

"Il ne douta pas qu'il n'eût été trahi par le mendiant, et que celui-ci ne l'eût fait tomber dans une embûche en lui portant un faux rapport.

"Quel remords, quel désespoir il ressentit d'avoir découvert ainsi le château d'Alayrac, d'avoir laissé Jeanne de Glacena sans secours suffisant!

"Il ne pouvait s'expliquer son aveuglement et sa faute, il ne pouvait se consoler. Quelle était surtout sa douleur de ne pouvoir en ce moment être utile à celle qu'il adorait, et se porter à son secours! car les chemins étaient peu tenables ou plutôt il fallait marcher au hasard, à travers bois, prairies et camps; et par la nuit, qui déjà régnait sur la compagnie, on ne pouvait se mettre en route.

"Comme Laurent se livrait à ces réflexions et qu'il était déchiré par les remords il s'assit sur un morceau de rocher, et ne voulut pas entrer dans la cabane où il avait mis son quartier. Il fut bientôt un peu reconforté, pensant qu'à la première lueur de l'aube il pourrait envoyer sa cavalerie aussi vite que possible contre Froidefont, que lui-même il irait porter secours au château, et qu'il pourrait arriver encore à temps.

"Il ne doutait pas, en effet, que les vingt hommes laissés avec Jeanne ne fussent capables de défendre la place pendant quelque temps; et, comme il faisait nuit, sans doute le canon allait cesser et l'attaque être remise au jour.

"Mais son illusion fut de courte durée car soudain il aperçut les flammes au sommet des collines vers Alayrac, et le bruit du canon cessa. Le cœur de Laurent de Najac se resserra; il semblait que la mort l'eût frappé de son aile. Il demeura quelque temps muet, immobile, ne pouvant détacher ses yeux de la flamme sinistre qui s'élevait au loin sur les collines.

"Mais soudain, comme se réveillant d'un rêve, il se leva, et, plein de colère, il s'écria: —Froidefont, tu l'emportes! Tu t'es rendu maître du château d'Alayrac, et peut-être t'es-tu emparé de Jeanne de Glacena... Mais non: elle a juré de ne pas se laisser prendre vivante. Je connais sa vaillance et son énergie: elle n'aurait voulu s'exposer à subir les outrages du vainqueur, elle n'aurait pas laissé qu'un cadavre entre les mains de Froidefont. Elle est morte, sans aucun doute, mais morte sans être souillée par mon ennemi... Morte! continua Laurent de Najac, que la douleur agitait, morte! celle qui fut ma vie!... Hélas! je la suivrai bientôt, mais non sans la venger cruellement. Froidefont, je te poursuivrai, je te ferai sentir tous les poids de ma vengeance et de ma haine..."

"Laurent passa une nuit affreuse, ne pouvant prendre aucun repos, allant à travers bois comme une bête fauve blessée et qui ne peut plus trouver le calme. Tantôt il poussait de profonds soupirs, tantôt il sanglotait, et maintes fois l'air retentit de ses cris de fureur.

"Il n'attendit pas que l'aube eût blanchi l'horizon pour donner le signal du départ: comme la lune éclairait un peu la campagne, il ordonna de se mettre en route. Au petit jour, il se trouvait à Seguer, où ses soldats firent une courte halte pour prendre quelque nourriture; puis, un peu avant midi, ils arrivèrent à Loubers, que les huguenots avaient pillé, incendié et détruit la veille. Les habitants étaient couchés auprès des ruines de leurs maisons; les femmes pleuraient, quelques-unes allaient leurs petits enfants. En d'autres endroits, les paysans étaient couchés près des cadavres de leurs parents massacrés. Quand les troupes de Najac approchèrent, ces pauvres gens, qui se trouvaient sans demeure et sans pain, se précipitèrent aux genoux des soldats catholiques; de Najac, ému de pitié, leur fit donner de l'argent et quelques vivres, qu'il portait à dos de mule et de baudet; puis il ordonna de se diriger vers Alayrac.

"Dans les bois, on trouva quelque soldat de Froidefont, blessés, qui se mouraient; mais les catholiques, en fureur, ne leur firent pas de quartier, et les mirent à mort à coups d'épée.

"Laurent de Najac se tenait à la tête de ses troupes: il voulut pénétrer le premier dans le château incendié.

"A la porte, il aperçut les débris mutilés et carbonisés des soldats morts en cet endroit pour la défense du château. C'était pitié de voir ces pauvres gens. Le château n'était plus qu'un amas de ruines informes et fumant encore.

"Quand M. de Najac eut fait déblayer la place en quelques parties, il reconnut qu'on ne pouvait retrouver le corps de Jeanne de Glacena, ni trouver trace des cadavres des défenseurs qui avaient dû faire sauter le manoir avec la poudre destinée aux arquebuses et au canon qu'elle possédait dans la place.

"M. de Najac fit donc ranger ses troupes en ordre dans la cour, et, les ayant fait mettre à genoux: —Amis, dit-il, récitez un *Deprofundis* pour nos frères qui n'appartiennent plus à ce monde, et qui sont morts pour la foi de leurs pères."

"On se mit dévotement à genoux; puis, pâle, tremblant de colère et de douleur, mais cherchant à se contenir, Laurent de Najac s'avança sur le front de ses troupes et leur dit: —Campagnons, c'est par surprise et par trahison que le château d'Alayrac a succombé. Jurons de venger nos frères et de punir les traîtres..."

"—Nous le jurons! répondirent les soldats d'un cri unanime.

"—C'est bien, mes amis. Je connais votre courage et je compte sur vous.

XXX

"M. de Najac donna l'ordre de regagner Vindrac, position sûre, en vue de Cordes, qu'il n'eût pas dû abandonner. Comme il y rentrait, quelques-uns de ses hommes qui se tenaient éloignés, rencontrèrent Rossignol qui se cachait sur la lisière d'un bois. Ils avaient oui dire que le mendiant était cause de leur fausse macouvre; ils voulurent le pendre haut et court à un arbre; mais ils pensèrent, se ravisant, qu'il voudrait mieux l'amener à M. de Najac. Ce qu'ils firent.

"Des que Rossignol fut en présence du chef des catholiques. M. de Najac s'avança vers lui, et, ne pouvant contenir sa colère: —Ah! te voilà, fourbe, qui m'as induit en erreur! Tu payeras chèrement ton crime... Que l'on amène quatre chevaux, s'écria-t-il en se tournant vers ses soldats, et que l'on s'approprie à écarteler ce misérable, à lui arracher les membres avant de lui arracher la vie."

"Le mendiant voulut parler.

"—Tais-toi, maudit, tais-toi, ou je commence par te faire arracher la langue, cette langue de vipère qui m'a apporté ici le mensonge et la duplicité... ajouta M. de Najac. A! tu t'étais vendu à M. de Froidefont? ah! tu venais de sa part pour

m'espionner? ah! tu m'apportais de fausses nouvelles, dans le but de me faire abandonner Vindrac?..."

"—Non non, murmurait Rossignol. Grâce, seigneur capitaine! grâce je ne suis pas coupable..."

"—Ne répète pas ce mensonge, ou je te livre à mes soldats..."

"—Grâce! répétait le mendiant.

"—Tu me demandes ta grâce, infâme! ne sais-tu donc pas de quels crimes tu es coupable?... C'est par l'effet de ta trahison que Loubers est brûlé, détruit; que son église est volée et pillée, que nombre de ses habitants sont massacrés! Tu oses demander grâce? et c'est par l'effet de ta scélératesse que qu'Alayrac a été pris, brûlé; que ses soldats sont morts, que Jeanne de Glacena a péri dans les flammes!..."

"—Jeanne de Glacena est vivante..."

"—Vivante! répéta Laurent de Najac, enivré de joie, hors de lui; vivante! mon Dieu!... Mais non: c'est encore un mensonge..."

"—Je jure, seigneur, que Jeanne de Glacena est vivante. Je l'ai vue, ce matin même, qui se dirigeait vers Cordes, avec quelques-uns de ses soldats..."

"Laurent parut réfléchir, puis, comme ses soldats entraient lui annonçant que les chevaux étaient devant la porte: —Il suffit, répondit-il. Prenez cet homme, liez-le solidement les membres, et gradez-le à vue. Vous me répondez de lui sur votre tête. J'attends, dit-il à Rossignol, j'attends, pour te punir, que je sache si tu m'as dit la vérité.

"—Et si Jeanne de Glacena est vivante?"

"—Elle prononcera elle-même sur ton sort.

XXXI

"Le lendemain, dans la matinée, les soldats de M. de Najac virent arriver à eux quelques-uns de leurs camarades, escortant une femme à cheval. C'était Jeanne de Glacena. On la conduisit aussitôt vers la maison du chef des catholiques. Laurent, en revoyant celle qu'il pensait avoir perdue pour toujours, ne put retenir un élan de joie.

"—C'est toi, Jeanne, dit-il, toi qui m'es rendue! Oh! béni soit le Ciel, puisqu'il nous protège!"

"Et il prit la jeune femme entre ses bras, l'enleva comme un enfant, la pressa longuement sur son cœur avec des transports d'amour. Puis il la fit asseoir auprès de lui, et lui demanda comment elle avait pu être sauvée d'une mort affreuse.

(A continuer)

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX AUX ELEVES DU PENSIONNAT DES URSLINES DES TROIS-RIVIERES, LE 23 JUIN, 1884.

Delle Rosa Martel.—Deux 1ers prix: Traduction (3e cours anglais), Pratique de la langue anglaise.

Deux 2ds prix analyse grammaticale, broderie en soie.

Deux 3e prix Style Epistolaire, histoire de France.

Six mentions honorables: Instruction religieuse Histoire du moyen âge, Géographie, Dessin industriel, Piano, Ecriture.

Delle Em Crépeau—Cinq premiers 1ers prix Instruction Religieuse, Analyse grammaticale, Géographie, Grammaire angl (3e cours anglais), Broderie en application Un sd prix bon maintien et politesse un 8e prix Dessin industriel.

Six mentions honorable:—Arithmétique, Analyse logique, Histoire Ancienne, Ecriture, Exercices Orthographiques, Piano.

Delle Oliva Vanasse.—Trois 1ers Prix Ordre, Broderie en Ecaille, Traduction (4e Cours Anglais). Quatre 2ds: Instruction Religieuse, Vocabulaire, Histoire du Moyen Age, Ouvrage en cheveux. Cinq 2e: Lexicologie, Exercices Anglais, Analyse logique, Géographie, Littérature Deux mentions honorable: Grammaire française, Histoire Ancienne.

Delle Adeline Montplaisir.—Trois 1ers Prix, Vocabulaire, Economie domestique Ouvrage en cheveux, Deux 2ds: Exercices Orthographiques, Epellation Anglaise (4e Cours Ang.) Deux 3e: Arithmétique, Littérature. Quatre mentions honorables, Lecture fr et ang. Histoire du Canada, Analyse grammaticale.

Delle Philomène Proulx.—Deux 1ers Prix: Exercices Orthographiques, Epellation anglaise (5e Cours Ang.)

Cinq 2ds: Ecriture, Ordre, Arithmétique, Lecture ang., Couture. Sept mentions honorables, Instruction Religieuse, Analyse grammaticale, Style Epistolaire, Vocabulaire, Traduction, Economie domestique.

Delle Alma Champoux.—Deux 1ers Prix: Application, Vocabulaire (5e Cours

Anglais). Deux 2ds Lecture française Traduction. Un 3e: Littérature. Quatre mentions honorables: Histoire du Moyen Age, Histoire du Canada, Exercices, Lecture anglaise.

Delle Ed Lacroix—Deux 1ers prix: Epellation anglaise (3e cours ang Ouvrage en passement Trois 2ds instruction religieuse, Ecriture, Dessin Industriel Deux 3e Application, Grammaire franç. Cinq mentions honorables: Analyse grammaticale, Géographie, Histoire ancienne, histoire de France, Calcul mental.

Delle Eva Rocheleau—Deux 1ers prix Lecture anglaise (3e cours anglais), Géographie, Broderie en soie. Quatre mentions honorables: Analyse grammaticale style Epistolaire, grammaire anglaise, histoire du Canada.

Delle M. L. Trudelle—Quatre 1ers prix Histoire du Canada, Piano Ouvrage au crochet, Ovr. en Ecaille. Deux 2ds Dessin Industriel, Broderie en soie Un 3e Lecture française Quatre mentions honorables: Style Epistolaire, Ecriture, Musique Vocale, Traduction (3e Cours Angl.)

Delle F. Boudreau—Deux 3e prix: Exercices fr et ang Deux mentions honorables: Instruction Religieuse Littérature.

CLASSE DE STYLE

Prix d'Excellence—Delles Aima Dufresne et M. Norton.

Delle A Dufresne—Cinq 1ers prix: lecture franç Exercices Orthographiques, Géographie, Piano, Dessin industriel Deux 2ds grammaire, Style, Epistolaire Deux mentions honorables: Ecriture Broderie en Ecaille et en soie.

Delle M. Norton—seize 1ers Prix: grammaire franç Histoire de France, Arithmétique, Notions de Géométrie, Notions d'Algèbre Leçons de choses, Notions d'Astronomie, Géographie, Lecture anglaise (1er Cours Anglais), Mythologie, Théologie, Nersion Broderie au lacet. Un 2d Exercices Orthographiques. Un 3e Piano. Une mention honorable: Style Epistolaire.

Delle M. L. Dufresne.—Huit 1ers Prix Notions d'histoire Naturelle, Mythologie Broderie au lacet, Bon maintien et Politesse, Ordre, Musique Vocale, Traduction (4e Cours Angl.). Pratique de la langue anglaise. Un 3e Notions d'Hygiène. Trois mentions honorables: Lecture, Grammaire, Histoire de France.

Delle M. L. Normand.—Trois 1ers Prix Notions d'Astronomie, Traduction (3e Cours Anglais), Broderie en laine.

Trois Musique Vocale, Broderie en soie Cinq 3e: Histoire de France, Style Epistolaire, Mythologie, Ecriture, Ecriture, Exercices ang Cinq 3e Histoire de France Style Epistolaire, Mythologie, Ecriture, exercices ang. Cinq mentions honorables, Grammaire, Géographie, Notions d'Hygiène et d'histoire Naturelle, Piano.

Delle Eva Garceau.—Cinq 1ers Prix: Style Epistolaire, Broderie en application Broderie au lacet, Ordre, Economie domestique. Quatre 2ds: Notions d'Hygiène, Leçons de Choses, Ecriture, Broderie en Ecaille. Un 3e: Grammaire française.

Cinq mentions honorables: Notions d'histoire naturelle, et d'Astronomie, Dessin Industriel, Piano, Chant, Géographie.

Delle M. Schmidt.—Six 1ers Prix: Notion d'Hygiène, Dessin au Crayon et au pastel. Broderie sur Fil et en laine, Ordre. Neuf 2ds: Histoire d'Angleterre 2e Cours Anglais). Botanique, Mythologie, Loologie, Géographie, Notions d'Astronomie, Bon maintien et Politesse. Deux mentions honorables: Histoire de France Ecriture.

Delle Eva Beaudry.—On 1er Prix, Broderie en soie. Deux 2e: Mytologie Piano. Deux 3e: Histoire de France, Notions d'histoire naturelle. Trois ment. hon., Traduction (5e Cours Ang.), Lecture, Chant.

Delle M. L. Bellemare. Deux 2ds: Lecture, Dessin au Crayon. Un 3e Exercices Orthographiques. Deux mentions honorables: Notions d'Hygiène, Vocabulaire.

Delle L. Toussignant.—Deux 1ers Prix Piano Harpe.

CLASSE DE GRAMMAIRE.

1ere Division—Prix d'Excellence décorné aux Delles Emméline Caron, Joséphine McCaffry, Nimmie Roberts, Dorilla Bergeron.

Delle E Caron.—Dix 1ers Prix: Instruction Religieuse, Grammaire franç, Histoire du Canada, Histoire Ecclésiastique, Lexicologie, Version (4e Cours ang, Traduction bon maintien et Politesse, Ordre, Pratique de la langue anglaise. Trois 2ds Arithmétique, Géographie, Epellation ang, Un 3e Analyse grammaticale. Quatre mentions hon: Dessin Industriel, Ouvrage, Lecture ang Vocabulaire.

Delle Jose McCaffry—Quatre 1ers Prix Instruction Religieuse, Littérature ang. (2e cours ang.) Botanique, Ecriture Deux 2ds Histoire d'Angleterre, Logique Deux

3e Histoire Ecclésiastique, Style Epistolaire Dix Ment hon Grammaire, Analyse Histoire du Canada, Géographie, Arithmétique, Lexicologie, Lecture et grammaire angl Nersion, Piano.

Delle W Roberts—Cinq 1ers Prix: Analyse, histoire d'Angleterre, (1er cours Anglais) Loologie, Calcul mental, Broderie en laine Six 2ds Grammaire ang Botanique, Littérature ang Histoire du Canada, Arithmétique, Piano.

Six ment hon grammaire fr Histoire Ecclésiastique, Géographie, Style Epistolaire, Version.

Delle D Bergeron—Cinq 2ds prix Analyse, Ecriture, Insture, Instruction Religieuse, grammaire Lecture angl 5e Cours ang) Quatre ment hon Histoire Ecclésiastique, Histoire du Canada, Lexicologie, Style Epistolaire.

Delle Eva Trudelle—Deux 1ers Prix Couture, Epellation anglaise (5e cours angl) Quatre 2ds Histoire Ecclésiastique, Ordre, Broderie au plumetés, Pratique de la langue anglaise. Quatre 3e Instruction Religieuse, Bon maintien et politesse, piano. Quatre ment. hon Histoire du Canada, Géographie, Vocabulaire Arithmétique.

Delle M. Hétu—Deux 1ers prix: Exercices anglais, (3e cours Ang) Broderie, Deux 3e Géographie, Piano, Sept ment hon: hon Instruction Religieuse, Lecture Histoire du Canada, Style, Epistolaire, Ecriture, Dessin industriel, Ordre.

Delle Al. Frigon. Un 1er Prix Indusriel. Deux 2ds Ecriture, Traduction, (3e Cours Ang.) Un 3e Pratique de la langue anglaise. Quatre mentions hon. Lecture, Histoire du Canada, Couture, Vocabulaire.

Delle M. Beaudry.—Un 1er Prix: Vocabulaire (3e Cours Ang. Trois 3e Ordre, Bon maintien, Politesse. Quatre ment. hon: Lecture fr et ang., Grammaire, Histoire Ecclésiastique.

Delle Evéline Pothier.—Un 1er Prix Lecture ang. (5e Cours Ang.) Quatre ment. hon. Histoire Ecclésiastique, Histoire du Canada, Arithmétique, Vocabulaire.

Delle Ad. Bourgeois.—Un 1er Prix: Musique Vocale. Trois 2ds Lexicologie, Version (2d Cours Ang.) Un 3e Piano. Cinq mentions hon. Grammaire, Histoire d'Angleterre, Botanique, Analyse, Pratique de la langue anglaise.

Delle Ida Olivier.—Un 1er Prix: Lecture anglaise. (4e cours anglais). Un 3e prix: Dessin industriel. Cinq ment hon. Lecture franç. Histoire du Canada, Ecriture Instruction Religieuse, Vocabulaire.

Delle Amanda Dupont.—Lecture française. Deux 2e prix: Vocabulaire, Broderie en soie. Trois ment. hon. Instruction religieuse, Arithmétique, Lecture Anglaise.

Delle Céline Saucier.—Un 1er. Prix: Economie domestique. Un 2d prix: Ouvrage au crachet. Cinq mentions honorables: Lecture française, Arithmétique, Epellation, Exercices, Vocabulaire.

Delle Emilia Godin—Un 1er prix Exercices anglais (4 cours anglais) Deux 2ds Instruction Religieuse—Lecture française, Quatre mentions hon Histoire du Canada, Dessin industriel, Epellation Vocabulaire.

Delle J. Dégagné—M 1er prix vocabulaire. Trois 2ds Lecture fr Arithmétique Ouvrage au crochet; Deux 3 Lecture ang Lexicologie.

Delle Angéline Martel—Un 1er prix: Vocabulaire. Un 2d Exercices anglais (4 Cours anglais Trois ment hon Ecriture, Epellation, Piano.

Delle Caroline Toupin—Cinq 1ers prix Application, Lecture fr Grammaire, Lexicologie, Exercices orthographiques Trois 2ds Histoire Ecclésiastique, Histoire du Banada, Lecture anglaise (4e Cours anglais) Deux 3e Géographie, Traduction. Cinq mentions hon Analyse, Instruction religieuse, Style Epistolaire, Vocabulaire Epellation.

Delle A Caron—Quatre 1ers Prix Histoire du Canada, Vocabulaire (4e Cours angl Guvrage en ecaille. Quatre 2ds Instruction rel. Ecriture, Dessin industriel, Traduction Trois 3e Histoire Ecclésiastique, Lecture fr Piano Trois ment hon grammaire géographie, Arithmétique.

Delle O McNeil—Deux 1ers Prix Analyse Epellation angl (5e cours angl Trois 2ds Grammaire, Géographie Application Un 3e Ordre. Quatre mentions hon Histoire Ste, Histoire du Canada, Arithmétique, Lecture Angl.

Delle Nellie McFarlane—Six 1ers prix Histoire Ecclésiastique, Dessin Industriel, Dessin au crayon, Lecture anglaise (2 cours ang), Botanique d'Angleterre.

Cinq 2ds Versins, Littérature ang. Bon maintien et Politesse, Ecriture, Ouvrage en Ecaille.

Trois 3e Géographie, Couture, Piano. Trois ment. han. Grammaire fr au ang, Lecture.

(A continuer.)

LES TROIS-RIVIÈRES.



LUNDI, 7 JUILLET 1884.

LE 4 JUILLET.

La fête du 250^{ème} anniversaire de la fondation des Trois-Rivières a été chômée avec éclat vendredi dernier, le 4 Juillet.

Des la veille, toute notre cité était pavée de drapeau et d'oriflames aux couleurs variées, et en plusieurs endroits les citoyens avaient orné les rues de verdure.

Grâce à la générosité du gouvernement et à l'habileté de M. Lanthier qui a fait preuve d'un goût vraiment artistique, le vieux plateau offrait un coup d'œil charmant. Ce berceau de notre cité avait été entouré d'une véritable guirlande de trophées, d'écussons, de drapeaux et de festons de verdure. Les édifices publics qui le dominent étaient également ornés avec un grand luxe.

En plusieurs autres endroits on avait encore fait de grands frais de décoration. Bref, la cité avait revêtu une joyeuse toilette de fête.

Sir Hector Langevin, l'hon Ross premier ministre de Québec et les hons Taillon et Blanchet avaient bien voulu honorer la cité de leur présence.

Un détachement d'artillerie de Québec mis gracieusement à la disposition des organisateurs ainsi que la musique du 8^{ème} bataillon et celle de la batterie A, mandées pour la circonstance rehaussaient encore la fête. De grand matin vendredi, et après que la voix du canon et des cloches eut salué l'ouverture du grand anniversaire, une foule nombreuse, à travers laquelle brillaient les uniformes militaires et les costumes des membres des divers clubs de jeux athlétiques, circulait dans nos rues.

À 8^h heures toute la population était réunie à la cathédrale pour la messe solennelle qui fut chantée par M. le V. Général, le Tres Rvd. Chs. O. Caron, en présence de sa grandeur Mgr. des Trois-Rivières qui assistait avec un nombreux Clergé. Le chant et la musique ne laissèrent rien à désirer.

Après l'Evangile, Mgr des Trois-Rivières monta en chaire et fit une des plus brillantes allocutions que nous ayons jamais entendues sur la mission religieuse du peuple canadien, sur la foi, les vertus et le dévouement de nos ancêtres et sur la nécessité de l'union intime qui doit exister entre les représentants de l'église et de l'état, pour arriver à former une nation puissante et digne de mériter le respect et l'admiration.

Les glorieux événements des premiers temps de la colonie fournirent à l'illustre orateur un thème splendide qu'il développa avec l'originalité et la largeur de vues qui caractérisent sa vigoureuse élocution.

Le témoignage d'admiration qu'il rendit aux R. P. Jésuites et aux R. P. P. Récollets à l'occasion de leurs travaux, comme les réflexions sévères qu'il fit sur l'ingratitude de leurs detracteurs donnèrent lieu à de sublimes mouvements oratoires.

Dans l'après midi nombre de citoyens se rendirent au bocage Hart en arrière du Séminaire pour assister aux jeux de Crosse et de balle aux quels prenaient part notre jeunesse trifluvienne et plusieurs jeunes amateurs venus de Montréal et de Québec.

À 5 heures le président du Comité d'organisation à la tête d'un cortège formé par le détachement des artilleurs, les corps de musique de cette ville et de Québec, allait chercher Mgr des Trois-Rivières à son palais épiscopal pour le conduire à la rue des Champs où se fit la bénédiction de l'inscription qui va maintenant désigner cette rue sous le nom d'Avenue Laviolette en mémoire du Fondateur des Trois-Rivières.

Après cette cérémonie, le cortège se dirigea vers le plateau pour la pose de la première pierre du monument Laviolette. La place était encombrée par une foule compacte. Mgr. des Trois-Rivières, avant de procéder à la cérémonie, adressa la parole avec ce rare bonheur qui ne lui fait jamais défaut dans les circonstances de ce genre. Il commença par constater la naissance légitime de la cité trifluvienne, en empruntant aux anciens registres de la paroisse, le document suivant écrit de la propre main du Rvd P. Lejeune S. J., et l'un des plus anciens actes dont on ait conservé l'original.

CATALOGUE DES TRESPASSEZ

AU LIEU NOMMÉ
LES TROIS-RIVIÈRES

"Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ayant ordonné qu'on dressât une habita" en ce lieu nommé les Trois-Rivières, Monsieur de Champlain qui commandait, en ce pays y envoya de Kébec une barque sous la conduite de Monsieur de la Violette lequel mit pied à terre le quatre de juillet de l'an 1634 avec quelques nombre de noz François pour la plupart artisans. Et des lors on donna commencement à la maison & habita^{on} on fort qui se voit en ce lieu.

"Le trois^{ème} de septemb^r de la mesme année le R^{vé} Père Paul le Jeune & le P. Bateux Religieux de la Compagnie de Jésus partirent de Kébec dans une barque & arriverent icy le 8 du mesme mois

po y assister noz François po le salut de les^{es} ames.

"Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre sestant jete parmy noz François en emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrestiens deffunctz en ce pais."

Sa Grandeur remarque en passant que ce document réglait la question soulevée autrefois au sujet du nom de notre cité, puisqué par ce premier acte officiel elle est désignée sous le nom de "Les Trois-Rivières" et non "Trois-Rivières"

Puis après avoir montré l'Eglise par ses missionnaires, et l'Etat par ses représentants autorisés, se donnant la main en face du berceau de notre cité, il développa éloquentement les splendides résultats qui découlent de l'union des deux pouvoirs, et prouva par le témoignage de notre histoire que c'est cette union qui a fait la force de nos pères et a assuré à leurs descendants, après les héroïques luttes du passé, la période de paix et d'heureux accroissement dont a joui le peuple canadien.

En traitant ce sujet l'orateur fit un noble éloge de la Compagnie de Jésus et des immenses services rendus par ses héroïques enfants à la nation canadienne française.

Puis Sa Grandeur félicita les citoyens de l'idée qu'ils avaient eu d'ériger une statue à leur fondateur M. de Laviolette, et il termina en invitant ses auditeurs à joindre leurs prières à celles que l'Eglise allait adresser pour demander à Dieu de bénir les fondements de ce monument de leur admiration et de leur gratitude.

Après la cérémonie religieuse, Sir Hector Langevin, l'hon. J. J. Ross et l'hon. Blanchet pressés par la foule d'adresser la parole, s'y prêtèrent de bonne grâce et entreprirent successivement leur auditoire par de chaleureuses et brillantes improvisations adaptées à la fête du jour.

La journée se termina par l'illumination générale de la cité. Malgré un vent impétueux qui restreignit considérablement les proportions que l'on s'était préparé à donner à cette illumination, on peut dire que le succès a été satisfaisant. Le Séminaire, l'Evêché, le Convent de la Providence, les édifices du Plateau, les résidences de M. Normand, président du comité d'organisation, de M. le maire Dumoulin, de MM. Carignan, Spénard, Baptist, Chs Lajoie et d'une foule d'autres, offraient un splendide coup d'œil.

ACTUALITES.

Lors de son passage à Paris, ces jours derniers, le baron de Charette a réuni quelques-uns de ses anciens zouaves. Le général était arrivé le matin même de Belgique où il avait présidé une nombreuse réunion d'anciens zouaves Belges et Hollandais.

Du Nouvelliste :

On rapporte que le rédacteur de *La Vérité* a été l'objet d'une véritable ovation à la fête des anciens élèves du collège de St Hyacinthe.

Le collège tenait à prouver à son ancien élève combien il est de cœur avec lui dans la lutte qu'il a si courageusement entreprise.

Messieurs Langelier et Turgeon, ont été mis en nomination à Mégantic.

Environ deux mille électeurs étaient présents.

Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant : M. Turgeon, M. Langelier, M. Caron, Laurier, Thomas White, Trenholme, Bossé, Lavergne, Isidore Belleau, Charles Langelier, Desjardins.

C'est mardi prochain que commencent les examens pour l'admission à la pratique et à l'étude de la profession de médecine. Il y aura 14 aspirants à l'étude et 32 à la pratique, venant des districts de Montréal et de Québec. Le district de Trois-Rivières envoie 22 candidats dont 11 pour l'admission à la pratique.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la nomination des candidats à Laval et la votation le lundi suivant.

La lutte est vivement engagée entre le Dr Gaboury et M. Leblanc.

La *Minerve* et le *Monde* appuient M. Leblanc et l'*Etendard* soutient le Dr Gaboury.

Sur la poursuite de l'hon. M. Mercier pour libelle, M. Tassé, directeur de *La Minerve*, a été condamné à subir son procès au prochain terme de la cour criminelle.

L'hon. M. Chapleau part pour la Colombie anglaise.

Il sera probablement accompagné de M. Faucher de St Maurice.

La pétition demandant l'annulation de l'élection de M. Bain, à Soulanges, a été renvoyée avec dépens, à Coteau Landing, par l'hon. juge Johnson.

La chambre des députés belges, qui comptait avant les élections du 10 juin 79 libéraux et 59 catholiques, compte désormais 52 libéraux et 85 catholiques, soit une majorité catholique de 33. A Bruxelles, les 16 députés sont aujourd'hui catholiques, chose inouïe depuis longtemps. Deux ministres ont été battus, M. Olin, ministre des travaux publics, et M. Van Humbeck, ministre de l'Ins-

truction publique. Le portefeuille de l'Instruction publique sera aboli.

Le peuple belge a noblement répondu à l'appel du Saint-Père qui demande qu'on résiste courageusement à la franc-maçonnerie.

Des troubles d'une gravité inusitée ont eu lieu hier à Rome, dit le *Journal de Rome* du 10 juin. Depuis les funérailles de Pie IX, la Ville Sainte n'avait pas été souillée par de tels blasphèmes.

La première manifestation des émeutiers a eu lieu à l'église de *Santa Maria sopra Minerva*. Son Em. le cardinal Vicaire présidait le *Triduum* célébré en réparation des blasphèmes dont la Sainte Vierge avait été l'objet, à Rome même, de la part d'une presse impie. Au moment où le cardinal vicaire donnait la bénédiction solennelle à la foule des fidèles des cris et des sifflets retentirent dans le lieu saint. Les catholiques répondirent par le cri de : *Vive Marie, vive la Vierge. Vive Léon XIII, Vive le Pape.* Un tumulte affreux s'en suivit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église. Pour disperser les émeutiers, il fallut l'intervention des militaires. Le soir, à la place Colonna, les mêmes troubles se sont renouvelés.

Dans les élections municipales et provinciales qui ont eu lieu à Rome, le 7 juin, la liste de l'*Union Romaine*, appuyée par la presse catholique, a passé tout entière. C'est un fait d'une extrême importance. Les libéraux n'ont pu faire entrer un seul des leurs au conseil communal ni à l'assemblée provinciale.

On annonce que le Saint Père prépare deux nouvelles encycliques. L'une se rapporterait à la restauration des études philosophiques et théologiques selon la doctrine de St Thomas, qui a déjà fait l'objet d'un document important, et sur laquelle Léon XIII veut donner des enseignements plus détaillés. La seconde lettre aurait trait aux rapports de l'Eglise et de l'Etat.

A propos de Maçonnerie

Notre excellent confrère de la *Vérité* relève un fait qui emprunte aux circonstances une gravité d'autant plus grande qu'aucun journal de la presse officielle n'a encore jugé à propos de risquer la moindre explication, le moindre commentaire.

Avec la *Vérité*, nous demanderons à la presse endormeuse pourquoi elle ne s'est pas empressée de laver Son Honneur le St Gouverneur du soupçon que le *Chronicle* et le *Star* laissent peser sur la personne du premier dignitaire provincial. Craint-elle de le compromettre en ouvrant la bouche sur ce sujet délicat, ou de donner un argument contre ses procédés envers la secte ?

Voici l'entrefilet de la *Vérité* :

Ces jours derniers avait lieu la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du nouveau palais législatif de la province de Québec. Il s'est produit à cette occasion un incident assez remarquable et qu'aucun journal français n'a signalé.

La pose de la pierre a été faite par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille. Or, voici ce que nous lisons dans le compte-rendu du *Chronicle* de Québec, numéro du 18 juin :

"His Honor the Lieut-Governor having struck the stone with the three usual Masonic knocks, declared it well and truly laid—Son Honneur le lieutenant-gouverneur ayant frappé sur la pierre LES TROIS COUPS MAÇONNIQUES D'USAGE, la déclara bien et dûment posée."

!!!!!!

Et qu'on veuille bien le remarquer, le reporter du *Chronicle*, qui assistait à cette cérémonie et qui a fait ce compte-rendu, est M. E. T. D. Chambers, MAITRE DE LA LOGE ST ANDRE. Il doit donc s'y connaître en fait de MASONIC KNOCKS.

D'autres part, on lit dans le compte-rendu du *Star*, de Montréal, autre feuille maçonnique, numéro du 19 juin :

"Le lieutenant-gouverneur, l'honorable Théodore Robitaille, prit alors le marteau ou maillet en argent et frappa la pierre CONFORMEMENT AUX REGLES DE L'ART MYSTIQUE, FRATERNELLE, mais INOFFENSIF DES MAÇONS, bien qu'il n'appartienne pas à la fraternité, puis il retourna au dais."

Nous ne croyons pas devoir faire de longs commentaires. Au *Star* nous demandons comment un homme qui n'est pas de la fraternité peut en connaître le rituel ; et aux journaux français qui nous reprochent de voir la franc-maçonnerie partout, qui nous accusent de calomnier notre pays, nous demanderons pourquoi ils n'ont eu rien à dire contre les comptes-rendus du *Chronicle* et du *Star* !

Reponse à la "Minerve"

Nous lisons dans le *Journal de Rome* :

Quelques-uns de nos confrères du Canada relèvent les articles que nous avons publiés à propos de l'Encyclique sur la franc-maçonnerie. Nous avons constaté avec douleur que le mal maçonnique avait envahi jusqu'à cette terre généreuse et fidèle, et y avait séduit "jusqu'à des catholiques." Nous avions aussi accusé l'influence maçonnique de provoquer, d'envenimer ces divisions funestes dont souffrent aujourd'hui l'Eglise canadienne, pour peu de temps sans doute.

La *Minerve*, de Montréal, nous dément avec quelque vivacité. Elle doit cependant reconnaître qu'il y a au Canada, même parmi les Canadiens français, "un certain nombre de francs-maçons." Elle affirme que, dans la province de Montréal (1) on ne compte pas plus de trois cents catholiques francs-maçons ! Le chiffre est peut-être plus alarmant qu'il ne semble à notre confrère, étant donné que le relevé s'applique à une seule province canadienne. Encore peut-on demander qui a fait ce relevé, quel en a été le contrôle, quelle la garantie possible, alors qu'il s'agit d'une société secrète ? Il nous semble peu rassurant que dans la province de Montréal il se soit rencontré trois cents catholiques avouant qu'ils sont affiliés à une secte occulte, et hautement réprouvée par l'Eglise.

Nous n'eussions pas osé soupçonner qu'une enquête faite au Canada pût amener de si fâcheux résultats, et il nous paraît de la révélation de notre confrère de Montréal concorde fort peu avec son optimisme.

Mais combien de catholiques, non affiliés à la franc-maçonnerie, qui s'indignent à la seule pensée d'être suspectés de la moindre connivence avec une secte maudite, subissent cependant sans le vouloir, sans le savoir, l'influence des loges ! Il n'est pas besoin d'aller chercher au-delà des mers. Les doctrines maçonniques, à la suite d'un travail opiniâtre, ont réussi à s'infiltrer un peu partout, et ne peut-on pas dire que ce sont elles qui ont parfois altéré la pureté de la vérité chrétienne en tant de journaux, en tant d'ouvrages sacrés même à l'apologie de l'Eglise ?

Qui a professé cette liberté indifférente entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur, qui est la base de toutes les constitutions actuelles ? Qui a professé la doctrine de la séparation absolue entre la religion et la politique, écarté la notion de la justice divine des codes modernes, interdits à l'Eglise la légitime influence de direction à laquelle elle a droit en toutes les questions politiques se rattachant à la morale et à la religion, qui a fait accepter, au moins sous bénéfice d'un inventaire impossible, la neutralité des écoles publiques condamnée par l'Eglise ? Qui, sinon la franc-maçonnerie ? Et oserait-on affirmer que ni au Canada, ni ailleurs, il ne se soit rencontré des catholiques, fort éloignés de tout contact avec les loges, qui cependant ont été séduits par ces doctrines, les ont acceptées et mises en pratique, alors qu'il ont siégé en des Parlements ? Combien d'hommes d'Etat catholiques, en Amérique et en Europe, lorsqu'ils ont été au pouvoir, ont appliqué plus d'articles du programme maçonnique qu'ils n'ont écrits de la loi chrétienne ?

A quoi ont égard ces catholiques qui travaillent sans cesse à diminuer l'autorité du *Syllabus* et à en restreindre la portée sinon aux préjugés qu'entretient la franc-maçonnerie ? Qui les oblige à ces ruses avec les dogmes, à ces habilités de distinction, par lesquelles ils semblent demander grâces pour la vérité catholique, sinon la peur de rompre en visière avec l'enseignement maçonnique ? Et que veut-on concilier, en ces tempéraments inutilement cherchés par une certaine école, sinon les leçons de l'Eglise avec celles de la contre-Eglise ?

N'avions nous pas le droit de dire, et ne pouvons-nous pas répéter qu'au Canada, comme en bien d'autres pays, "c'est la franc-maçonnerie insinuante, distinguée, qui est l'origine de conflits religieux et politiques" inconnus aux âges passés ?

Pour en subir l'ascendant, il n'est pas nécessaire d'en faire partie : toutes les écoles, tous les journaux où une part, même inconsciente, est laissée au programme maçonnique, ne sont pas dirigés par les francs-maçons.

(1) Au lieu de province de Montréal, il faut : province de Québec. Cette légère erreur prouve, du reste, que les articles du *Journal de Rome* sur notre pays ne sont pas fabriqués au Canada ou par un Canadien à Rome, comme on l'a prétendu.

L'affaire Mousseau-Charlebois.

REPRISE DE L'ENQUETE

Le comité d'enquête sur l'affaire Mousseau-Charlebois s'est de nouveau réuni à Montréal.

Le président, M. Desjardins, ouvre la séance.

L'hon M. Mercier procède à l'interrogatoire de M. Isidore Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu. M. Durocher raconte que dans l'hiver de 1883, MM. Charlebois et DeBeaufort sont allés à l'hôtel et lui ont confié en grand secret un dépôt sous la forme d'une enveloppe chargée qui devait être déposée dans le coffre de sûreté de l'hôtel et être remise à M. DeBeaufort lorsque les journaux annonceraient que l'entreprise du Palais Législatif aurait été adjugée à M. Charlebois. On lui promet en même temps de donner un dîner si l'affaire réussissait, dîner qui n'a jamais eu lieu. Quelques semaines après, le témoin remet l'enveloppe à DeBeaufort lorsqu'il apprit que le contrat était abjugué à Charlebois. DeBeaufort ouvrit l'enveloppe en sa présence et lui montra une partie du contenu : il vit trois billets, et DeBeaufort lui apprit qu'il y en avait pour \$10,000 et qu'ils étaient signés par Charlebois & Cie. Subséquentement, DeBeaufort lui apprit que Charlebois l'avait bien trompé, mais qu'il allait prendre les moyens de faire payer les billets.

De Beaufort est ensuite interrogé.

On lui montre le marché passé entre lui et Charlebois le 7 décembre 1882 ; il le reconnait, et raconte que les négociations se sont ouvertes dès le mois de novembre. Un jour Charlebois est allé le voir à son bureau pour lui faire des propositions au sujet du tontrac du Palais Législatif. Je lui répondis, continue le témoin, que je n'étais pas contracteur et que je n'avais pas d'argent à mettre dans l'entreprise.

Charlebois me dit : Si vous vouliez, vous pourriez gagner \$10,000.

Devant les instances de Charlebois, De Beaufort ne put refuser. C'est alors que le marché fut dressé.

M. de Beaufort déclare qu'avant l'adjudication du contrat, il n'en a jamais parlé à M. Mousseau. Un jour seulement, il lui avait appris qu'il avait fait poursuivre Charlebois, et M. Mousseau s'était contenté de hausser les épaules.

M. De Beaufort corrobore le témoignage de M. Durocher au sujet du dépôt que lui avait confié M. Charlebois.

Lorsque les billets lui eurent été remis par M. Durocher, il les donna à Gaspard Mathieu, qui poursuivit Charlebois pour celui de \$3,000. Mathieu lui donna pour sa part \$2,800. Il fit ainsi l'abandon de sa réclamation contre Charlebois pour la somme de \$2,800 parcequ'il avait besoin d'argent. Il était convenu de partager les \$10,000 avec certaines personnes qui devaient l'aider ; il avait fait un arrangement de ce genre avec M. Bergeron quel ques jours avant le 7 décembre.

M. De Beaufort continue son récit.— Dans son entrevue, dit-il, avec M. Bergeron, je lui dit : "Donnez-moi \$3,500 et gardez le reste !"

Lors du procès contre Charlebois, M. Mousseau me dit un jour : "A votre place, je remettrais les billets à Charlebois." M. Mousseau connaissait alors les billets, parce qu'il était avocat de Charlebois.

M. DeBeaufort admet aussi avoir envoyé environ \$1,000 en diverses sommes à M. Mousseau durant l'hiver 1882-83, comme part de fonds d'élection.

Il produit une lettre de M. Mousseau datée du 13 avril 1883 dans laquelle l'ex-premier ministre accusait réception de diverses sommes.

La séance est levée.

LA DYNAMITE A ROME

(Du *Journal de Rome* :)

Malgré les démentis trop intéressés donnés par la presse révolutionnaire italienne, les menaces de dynamite dirigées contre le Vatican et Saint-Pierre de Rome sont réelles.

On a dû redoubler la vigilance des gardes dans l'insigne basilique, et prendre des précautions inusitées.

Le parti de la dynamite qui a entrepris, ces jours passés, de ruiner la cathédrale et l'église de l'Immaculée-Conception de Gènes, ne devait-il pas, naturellement, jeter son regard sur le centre même de l'Eglise et sur le magnifique sanctuaire du premier Pape ?

D'ailleurs, l'année dernière, la *Rassegna* même ne prédisait-elle pas au Vatican un avenir de pétrole et de dynamite ?

Enfin, de tout temps, les révolutionnaires italiens n'ont-ils pas annoncé qu'ils planteraient leur drapeau sur Saint-Pierre ? Eh bien ! tant que Saint-Pierre sera debout, il ne portera d'autre signe que celui de la croix qui surmonte son dôme radieux !

Il faut abattre ce dôme pour abattre la croix et planter le drapeau de la Révolution sur des ruines !

NOUVELLES LOCALES

Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières est reparti samedi dernier pour continuer sa visite pastorale.

C'est aujourd'hui qu'ont lieu les élections municipales en cette ville.

Les pluies de ces derniers jours ont eu un effet salubre sur les moissons qui commencent à souffrir de la sécheresse. L'apparence générale des produits agricoles dans le district est excellente.

Nous attirons l'attention sur l'annonce du grand pèlerinage des paroissiens de Batiscan à Yamachiche, le 10 courant.

Comme médecine de famille les Pilules d'Ayer n'ont pas de rivaux ; elles extirpent la maladie comme par magie.

Nous accusons réception de l'*Ere nouvelle* feuille Hebdomadaire publiée en cette ville par M. Barthe, l'ancien rédacteur de la *Gazette de Sorel*. Le nouveau journal contient une profession d'idées absolument libérales.

LE CHOLÉRA EN FRANCE

Paris, 4 juillet.—Les nouvelles des ravages du choléra à Toulon prouvent que l'épidémie au lieu de diminuer augmente de violence.

Les nouvelles de Marseille sont aussi alarmantes.

Rome, 4.—La nouvelle de l'apparition du choléra à Saluzzo, Piémont, a causé ici une très vive surexcitation. Le gouvernement a télégraphié hier aux autorités de la ville de faire une enquête afin de savoir comment l'épidémie a été introduite et de prendre les mesures sanitaires les plus énergiques pour empêcher la pro-

pagation du fleau. Les fonctionnaires ont informé depuis le gouvernement que le choléra a été introduit par des italiens fugitifs qui ont réussi à traverser le cordon sanitaire établi le long des Alpes et qu'il y a actuellement à Saluzzo trois cas bien définis de choléra.

Berlin, 4.—La commission du choléra, qui l'année dernière a étudié cette épidémie en Égypte et dans l'Inde, a soumis son rapport au gouvernement. Le Dr Koch, qui était le chef de la commission, se dispose à partir pour Paris et Toulon afin d'offrir ses services aux autorités françaises et de déterminer la nature de l'épidémie.

Marseille, 4 juillet.—A 8 heures, ce matin on a rapporté que trois personnes venaient de succomber aux atteintes du choléra asiatique. Depuis hier soir plus de 6,000 habitants ont déserté la ville.

Quatre cents pauvres ouvriers qui étaient arrivés de Toulon, ici, ont été renvoyés à leur point de départ.

La panique augmente. Les médecins et pharmaciens de cette ville ont cru devoir se réunir pour faire cesser cette panique, et ils en sont arrivés à la conclusion que l'on avait tort de s'alarmer autant. Mais leur recommandation n'a pas d'effet.

On a constaté cependant que le nombre des morts n'est pas plus considérable dans le moment qu'il ne l'est généralement à l'époque des chaleurs. Les médecins et pharmaciens paraissent être d'opinion que le nombre de décès que l'on attribue au choléra sont réellement dus à d'autres causes.

Paris, 4 juillet.—On a le soin de désinfecter les passagers et le bagage partis des endroits où exi te le choléra, aupa ravant qu'ils n'entrent dans Paris.

Certains journaux ont affirmé qu'il y avait trois cas de choléra dans Paris, hier.

DECÈS

En cette cité le 3 courant, à l'âge de 6 mois, Alfred Laurent, enfant de l'Échevin Lajoie.

PELERINAGE

A Sainte Anne d'Yamachiche, JEUDI PROCHAIN (le 10 courant.)

Sous le patronage du Rév. F. X. THIBODEAU, Curé de Batiscau.

Départ de Ste Anne... 6 1/2 av. midi de Batiscau... 7 " de Champlain... 7 1/2 " du Cap... 7 3/4 " Trois-Rivières... 8 "

Billets "aller et retour" \$0.50.—MM. les membres du Clergé sont admis gratuitement.

Il y aura grand-messe, sermon, vénération des Ste's Reliques, salut.

Départ d'Yamachiche à trois heures après-midi.

Une heure de repos sera donnée aux Pèlerins, aux Trois-Rivières afin de leur permettre de visiter la cathédrale, l'Église, le Séminaire etc., etc.

Les amis de Champlain, du Cap et des Trois-Rivières, pourront se procurer des billets à bord des chars,

Moulins à farine, à scies, et à bardeaux, A VENDRE

A vendre le bel établissement ci-dessus, situé au troisième rang de Gentilly, dans le comté de Nicolet. La bâtisse a deux étages, contient un beau moulin à farine avec deux moulages neufs pour blé et gaudriole, un smut (blutoir) amélioré; le moulin à scies et le moulin à bardeaux sont munis de scies rondes. Le tout est mu par eau et par vapeur, avec un engin neuf de 32 forces, le tout construit sur un vaste terrain avec bons chemins de communication, dans un bon centre pour le grain et le bois de toute sorte. Une personne qui pourrait elle-même conduire ce bel établissement pourrait en retirer un fort revenu. Termes faciles

S'adresser à ULDRIC MARTEL Sr No. 15 rue Hart, Trois-Rivières, P. Q.

PELERINAGE A Ste-ANNE DE BEAUPRE

ET A N. D. DE LOURDES, à Québec.

MERCREDI, 16 JUILLET

1884

Par le vapeur ETOILE

Départ de Champlain à 7 1/2. A. M. Le bateau fera escale à Gentilly, à Batiscau et à Québec où les pèlerins auront l'avantage d'aller visiter le nouveau Sanctuaire de Notre Dame de Lourdes, à St Sauveur, l'arrêt à Québec sera d'une heure et demi.

Le lendemain le pèlerinage repartira de Ste Anne à 8 heures A. M. et sera de retour à Champlain vers le soir.

Fix aller et retour \$1.00. Cabines extra, M. D. Ma reoux, Ptre Curé.

Statuette de Sir George Et. Cartier

Cette statuette, premier prix d'un CONCOURS UNIVERSEL, est l'œuvre de L. P. Hébert, notre artiste canadien. Frappante de ressemblance, parfaite de détails, d'un fini et d'un travail exquis, elle fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Elle a été honorée de l'approbation de nos connaissances tels que S. A. B. la princesse Louise, le marquis de Lorne, le marquis de Lansdowne, notre Gouverneur-Général actuel, et autres personnes autorisées. Avis donc aux amateurs de l'art et du talent canadien. Avis aussi aux amis et admirateurs de notre regretté et éminent homme d'Etat, Sir Geo. E. Cartier. La statuette est un modèle parfait de la STATUE EN BRONZE, commandée à M. Hébert par le gouvernement du Canada et qui sera inaugurée à Ottawa le premier juillet prochain. C'est un véritable objet d'art. La statuette ne se vend que par souscription, et le tirage en est strictement limité au seul nombre des souscripteurs.

Grandeur de la statuette: 2 pieds et 3 pouces. Prix: pointée ou bronze, \$10. Emballée avec soin et expédiée sur réception du prix.

Adresser toutes commandes ou autres communications à A. M. CAARBONNEAU, 301 rue Saint-Laurent, Montréal, Seul agent autorisé pour la vente de la statuette Cartier.

PUBLIC NOTICE.



CORPORATION OF THE CITY OF THREE-RIVERS.

WATER-WORKS DEPARTMENT.

The Water Rates shall be due and payable in advance to the Accountant of the Water-Works during the month of July 1884.

Any person shall have the privilege to pay either for three months or for six months.

A discount of 50% on the amount to be paid will be allowed only to persons who shall, during the first fifteen days of July 1884, pay for six months.

In all case of non-payment of the rates before the first of August 1884 the water supply will be turned off.

L. T. DESAULNIERS, Accountant T-R. W. W. CITY-HALL, Trois-Rivières, 30 June 1884.

PROVINCE DE QUEBEC, COUR DE CIRCUIT. D.istrict de Trois-Rivières.

Le vingt-sixième jour d'Avril Mil huit cent quatre-vingt-quatre.

JOSEPH ALPHÉ FRIGON, marchand, de la paroisse St. Prosper, Demandeur.

TELESPHORE CROTEAU, journalier ci-devant de la dite paroisse St Prosper, et actuellement résidant aux États-Unis d'Amérique, Défendeur.

Sur Motion de la part du Demandeur en autant qu'il appert par le rapport de Macnair Dénechaud un des Huissiers jurés dans le District des Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, au dos de la Sommation en cette Cause, et par l'affidavit produit, que le défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières, qu'il a quitté le domicile qu'il avait autrefois dans la Province de Québec et qu'il réside actuellement aux États-Unis d'Amérique. La Cour ordonne que le dit défendeur soit notifié par un ardoissement à être publié deux fois en langue française dans le papier nouvelles Le Journal des Trois-Rivières et deux fois en langue anglaise dans le papier Nouvelles The Lumberman tous deux publiés en la cité des Trois-Rivières de comparaitre en cette Cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit ardoissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié, F. X. GUILLET, D'p. G.C.C.

AVIS.

Le soussigné donne avis que la société qui a existé sous les noms et raisons de Joseph Bussière & Luc Bussière a été dissoute le 7 Juin courant de consentement mutuel.

Toute affaire se rapportant à la dite société sera traitée par le soussigné JOSEPH BUSSIERE, St Grégoire.

A VENDRE.

Une belle propriété riveraine sur le fleuve en cette ville ayant 150 pieds de front depuis le quai de MM. Ross & Ritchie en montant et s'étendant en profondeur depuis le sommet de la côte jusqu'à l'eau profonde. Cette propriété touche au Loop line qui la traverse et est très avantageuse pour construire des quais.

S'adresser à F. LOTTINVILLE N. P.

DROIT RIVERAIN.

Une belle propriété riveraine sur le fleuve en cette ville ayant 150 pieds de front depuis le quai de MM. Ross & Ritchie en montant et s'étendant en profondeur depuis le sommet de la côte jusqu'à l'eau profonde. Cette propriété touche au Loop line qui la traverse et est très avantageuse pour construire des quais.

S'adresser à F. LOTTINVILLE N. P.

La Corporation

DE LA Cité des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC

EST pai le présent donné que le rôle d'évaluation de 1884 est maintenant achevé et déposé au bureau du soussigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.

Toute plainte contre le dit rôle devra être remise au soussigné, par écrit, le ou avant le DIX-NEUVIEME jour de JUILLET prochain.

J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 19 Juin 1884.

Corporation des Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC.

Les listes des électeurs de cette cité, qualifiés à voter aux élections municipales qui se tiendront LUNDI, le SEPT de JUILLET prochain sont maintenant préparées et déposées au bureau du Secrétaire-Trésorier, soussigné, à l'Hôtel-de-Ville; tout électeur qui aura à se plaindre des dites listes, ou d'aucune d'elles, devra d'ici à JEUDI, le DIX-NEUF de JUIN courant, inclusivement, produire sa plainte contre la ou les dites listes entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier et les dites plaintes seront entendues et jugées, LUNDI, le VINGT-TROIS de JUIN courant, à huit heures du soir, par un comité nommé à cet effet par le Conseil de Ville.

J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 13 Juin 1884.

4 JUILLET.

MM. C. VALENTINE & Fils ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir une consignment importante de Lanternes chinoises, Lampions et d'Huile pour Lampions, qu'ils vendront à une avance de 50% seulement.

Hâtez-vous de donner vos commandes, afin d'avoir le choix, car les prix étant très bas, la vente se fera rapidement.

Trois-Rivières 84. J. G. A. FRIGON, Secrétaire-Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 13 Juin 1884.

SITUATION DEMANDEE.

Une personne, ayant plusieurs années d'expérience dans les affaires et connaissant les langues française et anglaise, ainsi que la tenue des livres, désire occuper une situation, soit dans un bureau, ou dans une maison de commerce.

S'adresser à boîte 21, bureau de poste. Trois-Rivières, 15 Mai 1884.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perdues dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'importance est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1867 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux. C'est à l'usage du PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire au toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."

HORACE FAIRBROTHER, Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Group—Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du group; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher! Jugez du ma gratitude? A vous sincèrement, Mrs. EMMA GEDNEY, 150 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puis-je je suis guéri. JOSEPH WALDEN, Dyhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce bureau jusqu'à Lundi le 7 Juillet prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour bois de chauffage, pour la fourniture de 90 cordes (de 128 pieds par corde) de bois de chauffage, composées d'érable et de bouleau noir (merisier) et 300 cordes d'épinette rouge,

pour l'usage du Pénitencier de St. Vincent de Paul, Qué., conformément au devis que l'on pourra voir en s'adressant à ce bureau ou bien à E. Dagnault, garde magasin au Pénitencier, et à la formule de soumission que l'on pourra se procurer à partir de jeudi le 13 du mois courant.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite d'après la formule imprimée. Dans le cas de sociétés la soumission devra porter la signature individuelle de chacun des membres et indiquer le domicile et le genre d'occupation de chacun d'eux.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le 16 Juin 1884.

AMERS CANADIENS

Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydroptisies et les Rhumatismes.

DIPHTHERINE ou Anti-Diphthéritique

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge.

Rien n'est meilleur Pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi, attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Préparés par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour charbon, édifices publics," seront reçues jusqu'à Lundi, le 21 Juillet prochain, pour

FURNIR DU CHARBON à tous les édifices publics fédéraux, ou à l'un quelconque de ces édifices.

On pourra obtenir des devis, formules de soumission et tous autres renseignements nécessaires, en s'adressant à ce département des et le après 24 courant.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formulés imprimées fournies et portent leur véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics, pour une somme égale à cinq pour cent du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des travaux publics, Ottawa, 21 Juin, 1884.

EMPLATRES!

Nous avons reçu une grande quantité d'emplâtres (ciroines) direct de la manufacture, et nous sommes certain qu'ils sont fraîches.

Emplâtres Fortifiants, Emplâtres Réchauffants, Emplâtres au Fer, Emplâtres à la gomme de Pruche, Emplâtres au Poix de Bourgogne, Emplâtres à la Belladonne, Emplâtres à la Moutarde, Etc., Etc.,

Notre assortiment de BANDAGES HERMAIRE est complet, ainsi que celui de Retelles pour épaules coubuis etc., etc.

Assortiment complet de portefenilles, de portemonnaies de bourses, etc., etc

PARFUMS

Parfums de tout genre et de tout prix importés de l'étranger.

Pour une purgation douce et certaine faites usage des Pilules de Bowman, qui sont aussi un spécifique pour Indigestion et Constipation. Prix: 25 cts la boîte.

Le Remède Saint-Cyr est le remède par excellence pour le Rhume, la toux, etc etc.—25 cts la bouteille.

Poudres Bouteillonnées (de condition) pour donner aux chevaux et bêtes à cornes Faites en usage et soyez convaincu.

Assortiment complet de médecines poténées et propriétaires. Toutes commandes par la malle reçoivent une attention et diligence particulière

HOERNER & WILLIAMS CHIMISTES, TROIS-RIVIERES

AGENT POUR LES LUNETTES B. LAURENGE & Co 24 Janvier 1884.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. MESSRS. J. C. AYER & Co: Je suis, l'hiver dernier, en proie à une toux qui tourmentait mes membres de dérangements intolérables; le nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les dérangements, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère ouverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système commençait à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les dérangements se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement et devenait excellente. Je me sens cent fois plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous priez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS." Ce cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvant la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Se vend dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

CHAS. DION, MARCHAND-TAILLEUR

A l'enseigne des Gros Ciseaux, 175 Rue Notre-Dame 175 Successeur de la Maison DION & LORD.

grande importation du Printemps!! NOUVEAU STOCK.

Par suite d'un incendie subi par cette maison il y a quelques mois, on a dû faire de grandes améliorations, et par conséquent tout le stock est renouvelé et offre le plus beau choix en

Deep's, Tweeds écossais et anglais, Marchandises françaises, Collets, cols cravates, Chemises blanches, etc., etc. Parapluies et Machintoshes. HABILLEMENTS complets depuis \$12.00 en montant.

LES PATRONS SONT DES PLUS NOUVEAUX. Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement.

N. B.—Monsieur Dion s'est assuré les services de son ancien associé M. Lord; en sorte que cette maison sera toujours en état de donner la même satisfaction que par le passé à ses pratiques.

CHALoupes A LOUER

TENUES PAR TREFFLE DELAURIERS

RUE DU FLEUVE

Près de la Fonderie de MM. Bellefeuille & C

M. Deslauriers tient à la disposition du public, à toute heure, des chaloupes et des esquifs de toute dimension.

Toutes ces embarcations sont de première classe, ens excellent ordre et offrent aux amateurs tout le confort désirable.

Des esquifs neufs, sortant des meilleurs ateliers, très rapides et très sûrs, et propres aux courses vont d'être achetés par M. Deslauriers et sont disponibles.

COURSES M. Deslauriers organisera de grandes courses à la me pour le mois de juin prochain. Avis aux amateurs.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour travaux à Yamaska," seront reçues à ce bureau jusqu'à Mardi, le 6 Mai, 1883, inclusivement.

Pour l'achèvement d'une écluse et la construction d'un barrage, et l'exécution d'autres travaux dans la Rivière Yamaska, Comté d'Yamaska, Québec.

conformément aux plans et devis que l'on pourra voir en s'adressant à M. C. E. Michaud, Assistant Ingénieur St. Michel d'Yamaska, ou bien aux bureaux du Ministère des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération, si elles ne sont faites sur les formulés fournies dont les blancs devront être convenablement remplis, et si elles ne portent pas leurs propres signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque, accepté, pour la somme de \$2,000, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, et qui sera confisqué si la personne dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat sur demande à elle faite à cet effet, ou si elle ne le termine pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 16 Avril 1884.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à VENDREDI le 1er Février prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour travaux à Berthier (en bas)," pour le prolongement de la jetée actuelle à Berthier (en bas) comté de Montmagny, Québec, d'après les plans et devis que l'on pourra voir au Bureau de Poste de Berthier (en bas), Québec, où l'on pourra aussi se procurer des formulés de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formulés imprimées fournies par le Ministère, si les blancs n'en sont pas convenablement remplis et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra accompagner la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des travaux publics, Ottawa, 5 Janvier 1883.

AVIS PUB IC.

La société existant entre les soussignés, sous les nom et raison de "Dion & Lord," a été dissoute de consentement mutuel, et le dit Chs. Dion est seul autorisé à régler et continuer les affaires à partir du premier de ma sprochain

CHS. DION H. ZEPHIRIN LORD.

CAPITAL - - - - \$10,000,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN

100,000.

RECLAMATIONS PROMPTEMENT

ET EQUITABLEMENT

RÉGLÉES.

THE CITY OF LONDON COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

W. C. PENTLAND

AGENT-GENERAL

D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

NO. 14 RUE DES FORGES

TROIS-RIVIERES

QUEEN'S INS. CO. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)

ROYAL OF ENGLAND. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)

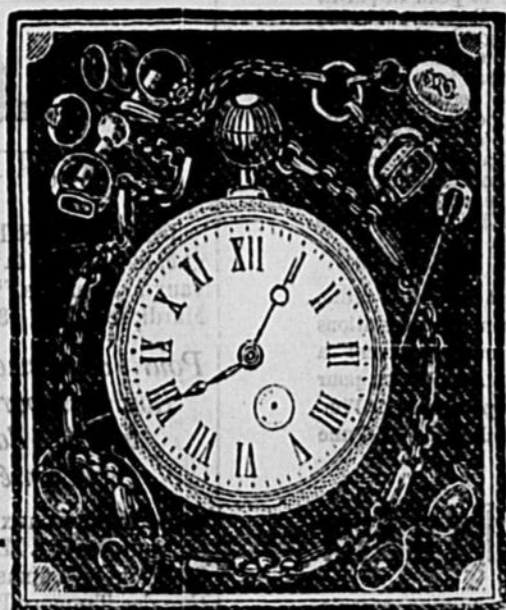
FÊTES DE NOËL ET DU NOUVEL AN!

Présents pour le Million!

No. 9

RUE

DU PLATON



No. 29

RUE

DU PLATON

Trois-Rivières.

Trois-Rivières.

ALLEZ IMMEDIATEMENT FAIRE VOTRE CHOIX DES ARTICLES SUIVANTS:

Montres en Or et en Argent Chaines, en Or et en Argent, Bijouteries de tous les patrons, en Or et Argent, Sets en Jais, Bracelets, Cannes à Pommeaux d'Or et d'Argent.

RESPECTUEUSEMENT,

P. M. CONNER,

Importateur de Montres et Bijouteries,

29, RUE DU PLATON, TROIS-RIVIERES.



ATE IER DE MARBRE DES TROIS-RIVIERES

—TENJ PAR—

E. A. LACROIX

Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.

M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre.

Trésors de Musique.

INSTRUMENTALE ET VOCALE

Deux volumes richement reliés, de 600 pages chacun et contenant de la musique des grands maîtres tant vocale qu'instrumentale sont mis en vente.

Lajoie & Frere.

Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

Nº. 138 RUE NOTRE-DAME.

TROIS-RIVIERES.

BUREAU DE POSTE DE TROIS-RIVIERES.

8 Novembre 1880.

Table with columns: MALLES, Arrivées, Clôture. Lists arrival and departure times for various routes like 'PAR CHEMIN DU NORD', 'PAR GRAND-TRONC', 'PAR CHEMIN DU NORD', 'PAR TERRE'.

Les lettres enregistrées doivent être mailées 15 minutes avant le départ de chaque malle.

Chemins de Fer du Nord.



A PARTIR DE LUNDI 7 SEPTEMBRE 1883 Les Trains circuleront comme suit:

Table with columns: STATIONS, Mixte, Malle, Expresse. Lists train schedules between Montreal and Quebec.

Tous les trains de passagers du Jour sont pourvus de magnifiques chais palats et ceux de la nuit de chais dorés.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal.

En connection avec le chemin de fer du Grand-Tronc et le chemin de fer Canada Atlantique.

BUREAUX GÉNÉRAUX—QUÉBEC.

BUREAUX DES BILLETS: 143, RUE ST JACQUES, } MONTREAL A L'HOTEL WINDSOR.

1er août 1882.

LUKERHOFF & FRERE

14 RUE ST. ANTOINE 14

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS

ZING, TOLE FERBLANTIERS, etc

POSEURS D APPAREILS A CAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.

GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d articles de ferblanterie, gazelles, ventilateurs, robinets, tubes en plomb pour lavoirs etc

BAINS DE TOUTE GBEANDEUR ETC

L'établissement a constamment a sa disposition d habiles ouvriers pour exécuter a domicile tous les ouvrages de la spécialité.

Ordre exécuté avec soin et promptitude.

N. B.—Nous paierons par argent comptant ou pour échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage.

Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 9me jour de Juin, prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Charbon," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage de Edifices Publics, Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 20 Mai 1884.

Impressions de toutes sortes exécutées au bureau du Journal.

A VENDRE

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX, LATTES, MOULURES, CADRES, PLINTHES, PORTES ET CHASSIS, BOITES D'EMBALLAGE, ETC., ETC., ETC. Le tout aux prix les plus bas. Trois-Rivières, 6 Août 1872. JAMES DEAN.

La Banque de Québec (ETABLIE EN 1818.)

CAPITAL..... \$2,500,000 SURPLUS..... 350,000

La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque. Elle fait la perception pour tous les endroits du Canada et des États-Unis; achète et vend des Traités payables à quelque endroit que ce soit du Canada et des États-Unis.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable

F. G. WOTHERSPOON, Gérant.

Trois-Rivières, 16 février 1881.

G. I. BARTHE.

AVOCAT & C. R.

(CI-DEVANT M. P. POUR RICHELIEU)

BUREAU RUE DU FLEUVE No 44

Porte voisine de l'Hotel St JAMES.

M. Barthe ayant fixé sa résidence aux Trois-Rivières suivra régulièrement les termes de Cour de ce District et les Cours de Révision et d'Appel à Québec.

M. Barthe ayant fait des arrangements pour continuer son bureau à Richelieu suivra régulièrement les termes du District de Richelieu. Les gens du District des Trois-Rivières qui auront des affaires à Richelieu pourront les lui confier.

M. Barthe sera à son bureau d 9 h. A. M. à Midi et de 2 h. P. M. à 4 P. M.

A part cela on pourra le rencontrer à l'Hotel St-James.

Trois-Rivières, 19 Novembre 1883.

LOUIS MALHIOT

ENCANTEUR PUBLIC

—RT—

MARCHAND A COMMISSION.

M. Mailhot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à coudre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui.

Toute correspondance par écrit recevra la plus prompte attention possible.

Bureau d'affaire à GENTILLY

Gentilly, Mars 1883.

AVIS. GODFROI LASSALLE.

INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local.

BUREAU:

No. 28, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET

NOTAIRE.

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Secrétaire des Commissaires Civils

ET

Secrétaire du Bureau des Examineurs

Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée,

No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4

(Près de l'Eglise Paroissiale.)

On pourra le voir à toute heure du jour et du soir. M. GUILLET portera une attention toute spéciale à l'exercice de sa profession, et tiendra particulièrement à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Trois-Rivières, 15 Mai 1882.

A VENDRE

Les propriétés suivantes:

No. 1.—Le lot de terre No. 466, faisant front à la rue Notre-Dame, de 150 pieds; ayant aussi front sur la rue St-Philippe, de 250 pieds et d'environ 300 pieds de profondeur situé à environ 250 pieds du Loop-Line et 60 pieds du fleuve St-Laurent.

No. 2.—Le lot de terre No. 46, faisant front comme ci-dessus, ayant une profondeur de 50 pieds sur 100.

No. 3.—La lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, contenant environ 20 acres splendide site pour résidences privées, etc. Domine la cité de Trois-Rivières, fleuve St-Laurent et est à 10 minutes de marche du marché aux denrées.

No. 4.—Un quart de lot de terre situé sur le Côteau St-Louis, connu sous le nom de Fer à Cheval (Horsed Shoe) ayant front sur la rivière St-Maurice.

No. 5.—Un Moulin à farine et à moulanger de première classe, avec un pouvoir d'eau inépuisable possédant trois paires de moulanges, deux hanteurs, un amut, le tout neuf et en parfait ordre avec maison, étable, hangar, etc., et environ sept acres de terres.

No. 6.—Une splendide ferme connue sous le nom de Elm Grove, située sur la rivière St-Maurice, à environ 12 milles de la Rivière-aux-Rats; contenant environ 475 acres dont 100 en culture avec maison, grange, étable, laiterie, puits, etc., etc.

No. 7.—Aussi une terre à foin et un lot de terre situé dans le township Turcotte, vis-à-vis la ferme Elm Grove ci-dessus désignée, contenant environ 670 acres de terre.

No. 8.—De plus, une splendide propriété bien boisée, dans la paroisse de St-Thécle, comté de Champlain, contenant environ 500 acres de terre, située à environ 12 milles du chemin de fer des Piles et flu chemin de fer projeté du Lac St-Jean, la ligne passant sur cette propriété.

No. 9.—Le lac à la Peinture, bien connu des touristes, situé sur la propriété ci-dessus, sera vendu séparément avec la partie de terre suffisante pour bâtir.

Pour les termes de conditions, s'adresser au propriétaire.

JAS. B. LUCKERROFFE, No 22 rue des Forges, Trois-Rivières

IM BIMERIE DU JOURNAL

40 COIN DES RUES St-Pierre & Bonaventure TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:

- Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Et de visite, Billets promissoires, Enveloppes, Catalogues, Listes des prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, etc., etc.

- Blanc de sommation, Demandes de plaidoyer, Fiat, Comparutions, Déclarations sur billets, Déclarations sur compte, Déclarations d'acte d'hypothèque,

Pour les avocats.

- Subpoena, Affidavit, Inscriptions, Inventaires de production, Saisies arrêtés après jugement, Brefs de saisie-gagerie, Procès-Verbaux de saisie, Oppositions, Mémoires de frais, &c.

Pour les Notaires.

- Blancs de billets, Quittances, Procurations, Transports, Contrat de vente, Contrats de Mariage, Baux à Loyer, Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE

Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. PIERRE ET BONAVENTURE, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le JOURNAL des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

An un, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00 Six mois do do \$1.00 Pour les États-Unis..... \$2.00

Un an, ÉDITION HERBOMADAIRE do \$1.00 Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois.

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont tolérées sur TYPE BREVIER, aux conditions suivantes: Première insertion, par ligne..... \$0.10 Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.05

Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme. Toute correspondance, etc doit être munie d'un nom responsable.